Revue générale de droit



Prix de l'ACFAS

Ernest Caparros

Volume 19, Number 1, March 1988

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1059193ar DOI: https://doi.org/10.7202/1059193ar

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print) 2292-2512 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Caparros, E. (1988). Prix de l'ACFAS. Revue générale de droit, 19(1), 201–201. https://doi.org/10.7202/1059193ar

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

Prix de l'ACFAS

L'Université d'Ottawa a été l'hôte du 55^e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences qui s'est tenu du 18 au 22 mai 1987.

Coïncidant avec la célébration de ce congrès, l'Association a décerné sept prix — dont le premier a été institué en 1944 et le dernier en 1985 — qui viennent récompenser une contribution exceptionnelle à la recherche au Canada français.

Le prix Marcel-Vincent en sciences humaines, établi en 1975 honore le premier président francophone de Bell-Canada et est commandité par cette compagnie.

Il nous plaît de féliciter le professeur Gérald-A. Beaudoin, directeur du Centre des droits de la personne de l'Université d'Ottawa, ancien doyen de la Faculté de 1969 à 1979 et qui en mai 1987, a mérité ce Prix Marcel-Vincent.

C'est la première fois qu'un juriste s'est vu attribuer ce prix. Membre de la Société royale du Canada et de l'Académie canadienne-française, le professeur Beaudoin est l'auteur de plusieurs ouvrages et d'un grand nombre d'articles sur la Constitution du Canada. La Revue générale de droit s'honore de le compter parmi ses collaborateurs assidus.

Pendant ce Congrès se sont tenues des tables rondes juridiques sur les droits linguistiques, le Code civil et les compétences législatives fédérales et sur la socialisation du droit. La plupart des textes étaient des présentations orales que leurs auteurs n'ont pas été en mesure de préparer pour publication. Nous avons reçu, cependant, trois textes, que nous reproduisons ci-après.

E.C.